

SOMMAIRE

L'ANIMAL AU CŒUR DE LA VILLE	1-2
DES RUCHES, DES CHIENS "DANGEREUX"	2
LE SECTEUR ST MARTIN	3
NOUVELLES DU CCQ	4
"MOINS DE PETITS, MOINS DE BRUIT"	5
AU RAS DES TROTTOIRS	5
CONNAISSEZ-VOUS VOTRE QUARTIER ?	6
AGENDA, DES BÊTES SAUVAGES	6
PLAN CLIMAT	6

EDITO

Dessine-moi un mouton...

Comment réchauffer le cœur de nos pauvres êtres devant un hiver qui s'éternise ? Ne cherchons pas le réconfort du côté des actualités nationales ou mondiales, nous ne le trouverons pas. Cherchons-le du côté de la nature. La création d'espaces verts urbains n'a plus simple vocation d'embellissement, elle représente le moyen de préserver la biodiversité menacée par l'expansion des villes. Alors que la société et ses technologies de pointe nous portent à regarder l'infini dans son immensité, prenons le contre-pied. Que nos yeux qui ne savent plus voir, cherchent l'infiniment "petit". Prenons conscience que les espaces verts du centre-ville regorgent de "jolies petites bestioles" susceptibles de nous procurer quelques instants de bonheur. Abeilles, forficules, carabes, chrysopes et coccinelles, limaces, lombrics... : simple bonheur de leur existence. Inutile de pousser des cris d'orfraie, la présence de ces petites bêtes constitue un des signes essentiels de bonne santé et d'équilibre de la biodiversité urbaine. Un quotidien régional relatait, il y a quelques jours, la présence de moutons d'Ouessant à Paris pour tester la technique de l'éco-pâturage. Pourquoi pas à Brest ? De quoi laisser songeur à l'heure où à n'importe quel moment, nous pouvons être en contact, virtuel ou non, avec quelqu'un vivant à l'autre bout de la planète.

COMITÉ DE RÉDACTION :

Claudie Auffret, Janou Cornec, Hélène Debeir, Jean-Luc Déniel, Laure Dosso, Sabine Guidubaldi, Jacqueline Kernéis, Monique Le Guillou, Robert Marc, Gilles Pendelio, Nicole Pronost, Philippe Saget, Marc Suquet.

L'animal au cœur de la ville

Opération 3D

Situé au 16 rue Alexandre Ribot à Brest l'unité "Animal et Ville" dépend de l'Action Sanitaire et Santé de BMO. Ce service est composé de 8 personnes : 5 assistants animaliers, 1 agent d'accueil, 1 coordinatrice responsable (Julie Malgorn), le directeur et une élue (Anne-Marie Cibaud).



De gauche à droite : Patrick Castel, Denis Favennec, Philippe Thepot, Nadège Vincendeau. Personnes absentes : Odile Peleau, Yvon Jalby, Hervé Séguineau, Julie Malgorn



Vol d'étourmeaux, place Nicolas Appert, 25 décembre 2012 (photo D. Larvor)

L'unité Animal et Ville gère la Désinfection, la Désinsectisation, la Dératisation (opération dénommée 3D), la capture et la mise en fourrière des animaux errants. Elle a aussi un rôle de sensibilisation et de prévention sur les espaces publics. La semaine est composée de 2 jours en 3D, le mardi et le jeudi. Les autres missions se font tous les jours de la semaine.

Les chiens : c'est surtout un travail de terrain, de sensibilisation et de prévention

auprès des propriétaires (rappel à la réglementation si nécessaire) mais l'unité n'a pas le pouvoir de sanctionner, seule la police peut le faire, si besoin. Pour les chiens errants, l'unité procède à la capture et la mise en fourrière, située à Plouzané. Pour 2012, une quinzaine de permis de détention pour les chiens de catégorie 1 et 2 a été déposée. Le nombre de chiens dangereux ne dépasse pas la centaine sur toute la ville de Brest.

... suite de la page 1

Les chats : les chats errants sur l'espace public sont également capturés et mis en fourrière. Selon la loi, les chats de plus de sept mois nés après le 1^{er} janvier 2012 doivent être identifiés. Si le chat est récupéré par les agents du service Action Sanitaire et Santé, il leur est alors possible de contacter son propriétaire.



Les étourneaux : chaque année, début novembre, des milliers d'étourneaux sansonnets s'arrêtent à Brest sur la route de leur migration en provenance des pays de l'Est. A la nuit tombante, ils envahissent divers sites et constituent des dortoirs. L'implantation de ces dortoirs en ville est à l'origine de nuisances importantes. Après des plaintes d'habitants, l'unité Animal et Ville s'est déplacée entre décembre et janvier dans les secteurs du square de la Tour d'Auvergne, du jardin Kennedy, de l'Harterloire et de l'avenue du Maréchal Foch. L'objectif est de limiter les nuisances, sans utiliser la manière forte. La ville a donc choisi la méthode de l'effarouchement optique, couplée à l'utilisation de fusées crépitantes. Ainsi, en 5 à 6 interventions, les étourneaux se déplacent et constituent de nouveaux dortoirs à l'écart des habitations, dans les zones industrielles. Toutefois, cette opération doit être renouvelée chaque année entre novembre et février.

L'unité travaille aussi à la stérilisation des œufs de goélands argentés (cf. article page 5 "Moins de petits, moins de bruit").

Les chiens dits "dangereux"

Que dit la loi ?

La loi relative aux animaux dangereux et errants (www.legifrance.gouv.fr) distingue deux catégories de chiens (1) les chiens de 1^{ère} catégorie (chiens d'attaque) : il ne s'agit pas de chiens de race mais issus de croisements, (2) les chiens de 2^{ème} catégorie (chiens de garde et de défense) : les chiens inscrits au Livre des Origines Français ainsi que les chiens qui sont assimilables par leurs caractéristiques aux Rottweilers. La loi sur les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie vise à responsabiliser leurs maîtres. La potentielle dangerosité de ces derniers n'est pas due à leur agressivité (il n'y a pas de chien méchant, l'animal n'est que ce que l'on en fait) mais a été instaurée en raison de leurs caractéristiques morphologiques et de leur puissance. En 2012, la mairie de Brest affirme qu'aucune morsure déclarée n'était imputable à



de gauche à droite : American Staffordshire terrier (1^{ère} catégorie = sans pedigree "Pitbull", 2^{ème} catégorie = avec pedigree), Tosa (1^{ère} ou 2^{ème} catégorie, sans ou avec pedigree), Rottweiler (2^{ème} catégorie, sans ou avec pedigree), Mastiff (1^{ère} catégorie)

Le bee buzz de la ville

c'est sur le toit de la mairie !

De la rue nous ne voyons rien. Quatre ruches sont installées par M. Jaffré sur une terrasse de l'hôtel de ville. Cette initiative qui date de 2010 a été initiée par cet apiculteur et encouragée par les associations "L'abeille finistérienne" et "Rucher Expérimental en Pays d'Iroise".



Mme Paulette Dubois, vice-présidente de BMO en charge des espaces verts, nous explique que cette installation s'est déroulée avec prudence pour s'assurer que les abeilles ne perturberaient pas la vie des riverains. Depuis d'autres ruches ont été disposées dans l'agglomération brestoise : au conservatoire botanique, au Moulin à Poudre et à Gouesnou.

M. Pierre Guillou du Service des Espaces Verts, précise que les petites fleurs multicolores plantées sur les ronds-points sont un régal pour les abeilles qui produisent chaque année un miel de très bonne qualité. L'abandon des pesticides pour l'entretien des trottoirs et jardins réduit la mortalité de ces insectes en ville. Les ruches sont aussi un moyen de mener des actions de sensibilisation à la biodiversité dans les écoles de la ville.

Les particuliers peuvent prendre des initiatives semblables et installer des ruches chez eux sous réserve de respecter les règles habituelles de déclaration et de éloignement des habitations.

Nouvelles du Conseil Consultatif de Quartier Brest-Centre



de gauche à droite,
A. Lambert, B. Abiven, J. Héré

La réunion interquartier du 15 mars 2013 a permis aux sept CCQ de se retrouver pour échanger entre eux, avec les élus et les divers services, sur les travaux et projets en cours. Environ 140 inscrits dont plus de 20 pour Brest-Centre qui avait la plus forte délégation, ont participé aux quatre ateliers proposés : la communication, la relation CCQ/collectivité, l'engagement dans les CCQ et la mobilisation des habitants. Les membres se sont répartis équitablement dans les ateliers et une synthèse a été présentée par chaque animateur à la fin des échanges. Chaque CCQ possédait un stand avec des panneaux pour présenter leurs activités. A cette occasion, Brest-Centre a édité une plaquette contenant des fiches de présentation des travaux des divers groupes de travail. La soirée s'est terminée devant un buffet, dans une ambiance détendue et très cordiale.



La visite du quartier (Yves Collet/Branda) le 28 mars avec l'adjoint au maire, M. Réza Salami, nous a permis d'avoir quelques informations sur les différents travaux qui ont commencé. Les établissements Scotti sont en cours de déménagement. La déconstruction du bâtiment va permettre de rectifier la largeur de la rue Yves Collet. Les rues St Martin et Louis Blanc vont être prochainement en travaux pour refaire les réseaux et la chaussée. La circulation ne devrait pas subir trop de perturbations. Un immeuble au coin des rues Branda et

Victor Hugo va bientôt être construit sur l'emplacement de 3 petites maisons ! De la place de Strasbourg au bas de la rue de Siam, l'axe du tramway va être équipé de nouvelles poubelles avec cendriers incorporés. Dans le cadre d'une nouvelle campagne de communication sur la propreté, les cafetiers vont recevoir des cendriers géants à mettre devant leurs établissements et des cendriers jetables seront distribués à leur clientèle.



Depuis 1928, la Papeterie Armoricaire et Morlaisienne, la PAM, imprime sa marque. Quelques membres du CCQ ont eu la chance le 29 mars, de se plonger dans l'histoire de l'imprimerie. Discret et passionné, Grégory le Bris (petit fils du fondateur, Edouard) conserve rue Louis Pasteur, dans des sous-sols insoupçonnables, des trésors inconnus d'une grande majorité de brestois : un espace de stockage de papiers de toutes tailles et qualités, une lithothèque* destinée en grande partie à l'impression des étiquettes de vin (à l'époque, Brest comptait 35 négociants en vin), mais aussi de biscuits, de conserves etc..., un atelier de typographie où seuls deux ouvriers conservent le savoir faire de la composition au plomb et bien sûr des casses, casiers en bois contenant l'ensemble des caractères en plomb d'une même fonte (c'est-à-dire de même corps, style et graisse d'une police de caractères donnée). Cette liste est loin d'être exhaustive, il vous en reste encore beaucoup à découvrir en septembre puisque cette visite était organisée par le CCQ en préparation des journées du patrimoine (14/15 septembre). * voir <http://fr.wikipedia.org/wiki/Lithographie>



Le CCQ de Brest-Centre s'est réuni en assemblée plénière le 3 avril. Cette réunion, ouverte aux habitants intéressés par leur quartier, a démarré par une intervention d'Emmanuelle Buord, responsable à BMO du suivi de la politique locale de l'habitat. Elle a présenté le projet d'urbanisme et de rénovation de l'habitat dans le contexte du projet métropolitain et du Plan Local d'Urbanisme facteur 4. L'amélioration de la qualité de l'immobilier en prenant en compte les enjeux énergétiques est nécessaire pour conserver l'attractivité et l'accessibilité du centre-ville à tous les ménages. Puis les divers groupes de travail du CCQ ont chacun résumé leurs activités. Une campagne "propreté en ville" avec chasse aux mégots sera bientôt lancée. La prochaine réunion plénière en juin, ouverte à tous, aura comme thème la politique de stationnement en centre-ville.

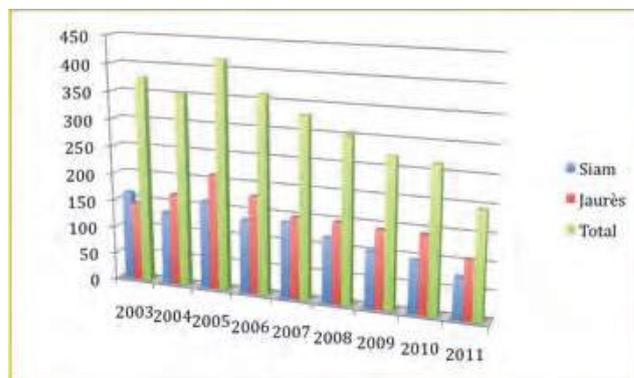


Samedi 6 avril, une sortie guidée par Stéphane Alix, animateur Espaces Verts, était organisée par notre CCQ pour re-découvrir les plantes sauvages de Brest-Centre. Ail triquètre, séneçon du Cap à ne pas confondre avec la vergerette, véronique de Perse... ont été repérés parmi beaucoup d'autres, le long du sentier du Merle Blanc et avec le soleil ! Le même jour, Vert le Jardin organisait un pique-nique autour du compost sur la place Sanquer. Une trentaine de riverains apporte régulièrement leurs déchets végétaux pour remplir 2 composteurs. La crèche « Les Canailloux » et le groupe scolaire Sanquer sont associés à l'opération.

"Moins de petits, moins de bruit"

Opérations de stérilisation

Depuis 20 ans, BMO a lancé avec l'aide de Bretagne Vivante - SEPNB et de la société « Alpiniste Brestois du Bâtiment » sur le quartier Siam des opérations de stérilisation des oeufs de goélands pour limiter les nuisances causées par ces oiseaux en milieu urbain. Les autres quartiers de Brest-Centre ont été traités progressivement. Les oeufs sont aspergés d'un produit à base d'huile qui va les recouvrir et les rendre étanches, empêchant l'œuf de se développer. Les parents continuent à couvrir sans se rendre compte que les œufs ne vont pas éclore. Il n'y aura donc pas de poussins à naître sur les toits où les équipes d'intervention sont passées, et en l'absence de jeunes oiseaux l'ambiance sonore sera bien plus calme en juin-juillet, d'où le slogan de la campagne "Moins de petits, moins de bruit". En 2013, le produit chimique précédemment utilisé sera remplacé par de l'huile végétale. Mais, ces opérations ne parviennent pas à réduire de manière significative et durable les effectifs de goélands nicheurs à l'échelle de la ville. Elles contribuent cependant à réduire l'augmentation des effectifs. Sur les secteurs Siam et Jaurès, autrefois les plus peuplés, le nombre de goélands nicheurs a été considérablement réduit depuis le début des opérations. Mais, une partie de ces goélands, comme les étourneaux, est allée s'installer dans d'autres quartiers ! Attention, le goéland argenté est une espèce protégée en France depuis 1962 et les campagnes de stérilisation sont soumises à autorisation par la préfecture...



Nombre de nids stérilisés depuis 2003 sur Brest-Centre (Bilan réalisé par Bernard Cadiou de Bretagne Vivante)



Illustration de biodiversité en centre-ville : trouver les intrus !

Au ras des trottoirs

Pour les lecteurs de notre lettre, le CCQ de Brest-Centre a fait spécialement une grande enquête afin de proposer un autre type de sacs à déjections canines.

Pour les maîtres n'aimant pas mettre les mains dans un sac pour ramasser les déjections chaudes et molles de leur animal de compagnie, il existe un autre système. Il faut utiliser des sachets cartonnés. Vous ouvrez le sac et vous le posez sur l'étron. A l'aide des languettes cartonnées, vous le poussez à l'intérieur. Il suffit ensuite de le fermer et de le mettre dans la première poubelle se trouvant sur votre passage. Les languettes cartonnées permettent une récupération optimale des déjections sans jamais avoir la sensation de contact. Le sac est 100 % biodégradable et réalisé en matériaux recyclés. Il est vendu dans les 4 à 5 € les dix. Evidemment, les sacs plastiques coûtent nettement moins chers. Mais les sacs en papier cartonnés, eux, n'iront pas garnir les congélateurs...



pictogramme, place Nicolas Appert



Connaissez-vous votre quartier de Brest-Centre ?

Ces deux photos ont été prises récemment dans le centre-ville de Brest.
Retrouvez les adresses des lieux photographiés.



Le bd Jean Moulin depuis le pont de l'Harteloire.



Les toits de la ville depuis le parking du centre Jaurès.

Solution dans la prochaine lettre n°21

AGENDA

Tous les mardis de 17h30 à 19h30 - Espace L Cause (4 rue Ernest Renan) : Exposition photos "des portraits pour se voir" par Anneecat
 Jeudi 18 avril - 18h30 : Vernissage de l'exposition BRIAC (du 15 avril au 24 mai) à la MJC Harteloire
 Samedi 20 avril - 10h30 : Moment café à la MJC Harteloire - Ouvert à tous
 Dimanche 5 mai - 14h à 17h : Visite de l'abri Sadi-Carnot
 Jeudi 9 mai - samedi 11 mai : Foire aux Croûtes, place Guérin
 Samedi 25 mai - toute la journée au port de plaisance, Régate des Associations (organisation Office des Sports)
 Samedi 1er juin - 12h : Pique nique sur la place Sanquer - ouvert à tous
 Samedi 5 avril - dimanche 30 juin : bibliothèque d'Etude, sculptures Bruno Montpied, art brut

Vous pouvez vous abonner à la Lettre de Brest-Centre en version électronique, en allant sur la page d'accueil du site www.ccq-brest-centre.net



Des bêtes sauvages au centre-ville !

Drôle d'idée que d'organiser une balade sur ce thème. C'est pourtant ce que le CCQ a osé faire au cours d'Ajot le 23 mars avec le concours de Christian Le Jeune de Bretagne Vivante. Il ne fallait bien sûr pas s'attendre à découvrir un sanglier au détour d'un buisson. Dans un premier temps, la promenade s'est concentrée sur les oiseaux en commençant par les plus communs, goélands et pigeons. Une observation attentive avec une paire de jumelles dans une main et un guide dans l'autre permet d'apprendre à distinguer les diverses races de ces espèces. Il paraît qu'un couple de faucons pèlerin nicherait du côté des silos de soja ... oui, mais aujourd'hui, il ne se montre pas et nous ne verrons pas attaquer les pigeons en piqué. Par contre nous observons une activité plus paisible : une pie construit son nid devant le palais de justice sous l'œil attentif du mâle : un couple bien organisé. Quelqu'un pense voir une hirondelle. Peut-être un précurseur car nous sommes au tout début du printemps. La seconde partie de la balade se déroule au bas du jardin Kennedy où nous scrutons le sol et les arbres à la recherche de traces laissées par les animaux : oiseaux, rongeurs, insectes ... hommes. Toute une biodiversité où chaque espèce dépend des autres et où la destruction de l'une d'entre elles pour "faire propre" peut entraîner un désastre écologique imprévisible.

Plan climat : Trois dossiers ont été transmis à Energence par le CCQ Brest-Centre pour des thermographies de maison ou d'immeubles. Il est toujours possible de s'inscrire auprès de planclimat@ccq-brest-centre.net. Mais les prises de vues nécessitant un temps froid et sec, elles n'auront probablement lieu qu'à l'hiver 2013 - 2014.

PLU4 : Le projet de Plan Local d'Urbanisme facteur 4 qui devrait entrer en vigueur dès le début de 2014 a été présenté par BMO lors de réunions publiques dont la dernière avait lieu le 20 mars à la maison des syndicats. Le CCQ Brest-Centre avait participé en 2012 aux réunions de concertation qui ont permis de l'élaborer. La prochaine et dernière occasion pour s'exprimer sera l'enquête publique qui se déroulera à l'automne prochain.

Conseil Consultatif de Quartier Brest-Centre
 Mairie de quartier, 2, rue Frézier - BP 92206, 29222 - Brest Cedex 2
<http://www.ccq-brest-centre.net> contact : webmestre@ccq-brest-centre.net

imprimé sur papier recyclé